

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avons indiqué lors de précédents échanges, l'année 2022 est marquée par l'entrée en phase opérationnelle de la fusion des Offices Publics de l'Habitat de Puteaux, Courbevoie, et Levallois.

En effet, dans le cadre de la loi ELAN, le Préfet des Hauts-de-Seine vient de signer l'arrêté de fusion des trois OPH. Cet arrêté prévoit que la fusion aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le nouvel OPH issu de ce rapprochement s'appellera **OPH Rives de Seine Habitat**. Il sera composé d'environ 12 000 logements et aura à terme son siège au 91 rue Jean Jaurès à Puteaux (immeuble Le Luminis).

La fusion permettra aux trois OPH de maintenir une très grande qualité de service pour l'ensemble des locataires, grâce à la création d'**agences territoriales** sur les trois villes. Elle nous amènera à mutualiser nos compétences dans le but d'améliorer notre offre de service, tout en conservant notre proximité avec vous. Elle sera par ailleurs source d'économies d'échelle qui pourront être investies notamment dans des opérations de rénovation de logements et dans le développement du patrimoine.


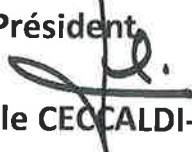
L'agence de Puteaux sera, comme aujourd'hui, votre bailleur et donc votre interlocuteur privilégié, avec un savoir-faire et un savoir-vivre partagés.

**Votre agence est située au : 7 rue Chantecoq 92800 Puteaux**

**Pour vous, locataires, il n'y aura donc aucun changement ! Je m'y suis fermement engagée.**

Je me permets de joindre à ce courrier un flyer qui vous donne des précisions sur le rapprochement des trois Offices et vous assure du maintien de la qualité de service.

Je reste à votre écoute, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

  
Le Président  
  
**Joëlle CECCALDI-RAYNAUD**